

Madame la Rectrice,

J'ai l'honneur, mais également la tristesse, de vous présenter ma démission.

J'ai conscience que je renonce ainsi à la qualité de fonctionnaire et qu'une fois acceptée, ma démission sera irrévocable, mais l'évolution de l'Éducation Nationale m'a conduit à prendre cette décision.

L'enseignement est pour moi une réelle vocation et ce métier a été un véritable choix puisque j'avais d'autres possibilités après ma classe préparatoire aux grandes écoles. J'ai choisi d'être professeur de mathématiques bien sûr par affinité pour cette matière, mais également parce que j'y vois un moyen de mieux comprendre le monde, de se forger son libre arbitre et de savoir exprimer et défendre ses opinions. C'est également un des domaines où, avec persévérance, courage et confiance en soi, les enfants peuvent accomplir ce qui leur paraissait impossible et y trouver de la fierté. Mais le nombre d'heures de cours de mathématiques ne cesse de baisser : par rapport au début de ma carrière, les élèves auront perdu une demi-heure par semaine en cinquième, en quatrième et en troisième quand la nouvelle réforme sera appliquée ; ils auront aussi perdu une heure de véritable soutien faite par leur professeur et une heure en demi-groupe en sixième. Quand on ajoute l'évolution des programmes, les mathématiques deviennent à chaque réforme davantage un saupoudrage de techniques éparses et, avec le manque d'efforts, de travail et de motivation de la plupart des élèves, mon enseignement n'a plus comme effet que de leur faire constater leur échec et de leur mettre dans la tête qu'ils sont trop bêtes pour comprendre le monde et qu'il vaut mieux alors pour eux remettre leurs choix entre les mains de personnes considérées comme plus intelligentes. L'Éducation Nationale n'a-t-elle pour but que de décourager les enfants à réfléchir et à exercer leur liberté ?

En 2005, seuls 3 % des élèves entrés en sixième en ayant redoublé au primaire étaient en terminale générale ou en études supérieures. Seuls 10 % des enfants d'ouvriers étaient dans la même situation contre 34 % des enfants de cadres, de même pour 2 % des élèves ayant eu des résultats aux anciennes évaluations de sixième se trouvant dans le quartile inférieur contre 53 % pour le quartile supérieur... (source : INSEE Première n°1158). Le collège et l'école en général sont une machine très efficace pour reproduire la société dans sa composition initiale. Contrairement à ce qui nous a été présenté, la nouvelle réforme va aggraver cette situation en développant une école à plusieurs vitesses et en sacrifiant les élèves du public au profit de ceux du privé ou des établissements d'élite. Car tel me semble bien être l'objectif de toutes les dernières réformes. L'Éducation Nationale n'est-elle qu'un moyen d'ancrer dans la tête des enfants qu'ils doivent se résigner à rester à leur place ?

Tout est fait pour déresponsabiliser les parents d'élèves. La réforme des rythmes scolaires en élémentaire, la gestion des remplacements au collège... n'ont qu'un objectif : il faut occuper les enfants à l'école. Tout doit être justifié, détaillé pour les parents. Les futurs bulletins devront contenir des informations que des parents concernés par la scolarité de leur enfant trouvent

facilement dans leurs cahiers. Le collège se voit confier sans cesse de nouvelles tâches : morale, citoyenneté, code de la route... L'Éducation Nationale n'est-elle qu'un service de garderie pour exonérer les parents de leur rôle d'éducateur ?

On demande de plus en plus à l'école d'adapter les enfants au marché du travail. Je ne peux me résoudre à cette réalité. Le but de l'éducation n'est pas de faire d'un élève un maçon, un architecte ou un professeur car un être humain ne se définit pas uniquement par son métier. L'école a beaucoup plus à apporter à un enfant. D'autre part, le nivellement des diplômés vers le bas, l'obtention de certains par des compétences floues... vont les déconnecter aux yeux des employeurs de leur niveau de rémunération actuel. L'Éducation Nationale est-elle au service des grands décideurs économiques ?

Je me suis engagé dans la promotion des logiciels informatiques libres. Je les utilise avec les élèves, sensibilisant ceux-ci à leur philosophie. Cependant, les ordinateurs de la plupart des établissements scolaires ont un système d'exploitation non-libre et la majorité des documents à l'école mentionne un tableur ou un traitement de texte non-libre. L'Éducation Nationale n'est-elle qu'une agence de publicité ou un prétexte pour transférer l'argent public vers des grandes entreprises ?

Enfin, l'enseignement ne peut se faire sans le respect de l'élève pour l'enseignant. Or c'est une évidence que ce respect est souvent absent. La responsabilité en incombe bien sûr aux élèves et à leurs parents, et par extension à toute la société, mais l'institution en a également sa part. En martelant il y a quelques années que le soutien était plus important que les cours, avant de changer d'avis en supprimant l'accompagnement personnalisé ; en formalisant toujours plus une constante justification des professeurs vis-à-vis des parents et de leur hiérarchie ; en demandant aux enseignants de passer plus de temps à évaluer qu'à faire cours, à dire ce qu'ils font qu'à le faire ; en considérant qu'ils ont du temps à perdre en les réunissant juste pour les occuper lors de réunions inutiles ou de formations indignes ; en désignant un professeur comme coupable de ce dont l'accuse un élève ou un parent, y compris dans la presse, sans même l'avoir entendu, l'Éducation Nationale aggrave le non-respect des professeurs. C'est également le cas par la gestion inhumaine du personnel : multiplication de postes fractionnés, disparitions de postes à cause de fermetures de classes injustifiées, recours massif à des contractuels... L'Éducation Nationale n'est-elle qu'une agence comptable pour laquelle les enseignants ne sont que des charges et non des acteurs incontournables de la réussite des élèves ?

Ce n'est pas l'enseignement que je quitte. Je reste profondément attaché à l'éducation, à la transmission des connaissances, à l'éveil des consciences et des intelligences, à la liberté qu'apporte le savoir, à la découverte de la fierté du travail bien fait. J'espère sincèrement que mes collègues continueront, malgré toutes ces difficultés et au prix de constants efforts dont la société, à défaut de l'institution, devrait leur être reconnaissante, à maintenir l'objectif de faire réussir chaque enfant au maximum de ses capacités. Je resterai enseignant, pour mes enfants, pour d'autres enfants, pour des adultes... mais je ne peux plus cautionner l'évolution de l'institution qui m'emploie. Je ne quitte pas l'éducation, je quitte l'Éducation Nationale.

Par conséquent, je vous remercie d'accepter ma démission à compter du 1^{er} septembre 2016. J'accepte votre proposition d'indemnité de départ volontaire du 8 février 2016 et demande à en bénéficier pour la création d'une entreprise. Par ailleurs, je vous serais reconnaissant de bien vouloir établir l'état de mes services.

Je vous prie d'accepter, Madame la Rectrice, mes salutations respectueuses.

Emmanuel FONCK